

Afin de créer une mobilisation

**pour le DROIT D'HÉBERGER,
le DROIT A LA VIE PRIVÉE,
le DROIT A UNE VIE COLLECTIVE,
les DROITS de REPRÉSENTATION ET NÉGOCIATION
ÉGAUX A CEUX DES LOCATAIRES,
la PROTECTION des HABITANTS SANS PAPIERS**

le Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers)
et les coordinations des délégués des foyers et résidences sociales
vous invitent à une

RÉUNION – DÉBAT
SAMEDI 23 MARS 2019 A 14 H

dans le local de l'Union syndicale Solidaires,
31 rue de la Grange-aux-Belles, Paris 10ème
(métro Colonel Fabien)

Aujourd'hui, l'État et les sociétés gestionnaires des foyers de travailleurs immigrés et des résidences sociales ont mis au point une politique de casse du mode de vie développé par leurs résidents dans les anciens foyers d'immigrés par un nouveau système de relégations, de non-droit et de loyers chers ; c'est le retour des foyers-prisons. La nouvelle « résidence sociale », c'est un local privatif de type studio dans lequel le résident doit vivre – seul – tout son temps hors travail et transports, sans droit à la vie privée, avec un gestionnaire qui décide de tout, qui l'infantilise, lui interdit d'accueillir quelqu'un, lui interdit tout mode de vie collectif et solidaire (en allant jusqu'à supprimer le libre accès à la seule petite salle polyvalente concédée), le prive de tout contrôle sur les loyers, charges et prestations de plus en plus chers qu'il doit payer, par des pratiques anti-démocratiques et paternalistes indignes.

Adoma en premier joue la carte de la privatisation, la recherche du profit, l'autoritarisme et la prise de décisions unilatérales sur tout. Mais les autres gestionnaires (en Île-de-France il s'agit de Coallia, Adef et Hénéo) suivent la même ligne.

Et comme nos gouvernements refusent de mener une vraie politique du logement (construction en nombre de logements sociaux et baisse des loyers), comme de plus en plus de personnes sont précarisées et ne peuvent accéder ni aux HLM ni au privé, l'État et les sociétés gestionnaires, Adoma en tête, ont décidé que les travailleurs immigrés, hautement coupables à leurs yeux d'héberger des jeunes sans-papiers, devaient laisser leur place à *d'autres publics* dans les résidences sociales issues de la réhabilitation de leurs anciens foyers.

Les résidents ont obtenu le droit d'élire des **comités de résidents** pour les défendre et négocier avec le gestionnaire. Or dans les faits, les comités de résidents sont traités, selon leurs dires, en *simples figurants*, en *marionnettes* par les technocrates de tout bord et les gestionnaires qui se montrent incapables de respecter leur propre signature. Aujourd'hui, les résidents et leurs comités comprennent que le statut de résidence sociale est un piège terrible.

En se regroupant autour de plusieurs coordinations et avec le Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers) ils revendiquent la **création d'un statut de « résidence pour travailleurs isolés » avec les mêmes droits et garanties que les locataires, avec le droit à la vie privée, le droit à la vie collective, une vraie reconnaissance du rôle et des compétences des comités de résidents, de réelles possibilités de prévention des expulsions, le droit pour les retraités de vivre sur deux espaces, en France et dans leur pays d'origine, de faire des va-et-vient et d'avoir accès aux soins ...**

Les résidents, les comités de résidents et leurs coordinations ont besoin d'un appui fort de la part de toutes les associations et syndicats qui luttent contre le racisme, pour un accueil digne et respectueux des étrangers, pour l'égalité des droits, pour la justice sociale et climatique et pour la solidarité internationale.

C'est pourquoi nous organisons cette réunion de mobilisation pour débattre :

- quelles difficultés les comités de résidents rencontrent-ils ?
- comment organiser une unité de mobilisation entre les habitants titularisés et les habitants sans papiers et surnuméraires,
- comment forger et renforcer les liens entre les comités de résidents et le monde associatif et syndicaliste ?
- quelles mobilisations pouvons-nous envisager tous ensemble ?

*Coordinations et réseaux des comités de résidents (Adef, Adoma, Coallia, Lerichemont)
Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers) 06 48 51 87 37 / 06 75 01 30 49,*

APPEL soutenu par DAL, Droits Devant !!, EVTC, ...